Ville de Meudon

PUBLICITE PREALABLE POUR UN FOOD TRUCK OU STAND PETITE RESTAURATION

A L'OCCASION DE LA MANIFESTATION CINETOILES

LE VENDREDI 29 AOÛT 2025

AU POTAGER DU DAUPHIN A MEUDON

Publicité du 15/06/2025 au 20/07/2025

L'association Meudon 7e art, en partenariat avec la Ville de Meudon, organise une projection de cinéma en plein air : « Cinétoiles », précédée d'un pique-nique. A cette occasion les organisateurs souhaiteraient que le public puisse se restaurer le vendredi 29 août 2025 à partir de 19h30 et jusqu'à 23h.

Les modalités d'occupation sont les suivantes :

1. **Le lieu**

- Potager du dauphin – 15 rue de Porto-Riche - 92190 Meudon

2. **Jour et horaires**

- Le vendredi 29 août 2024 de 19h30 à 23h.

Les commerçants pourront s'installer à partir de 17h30 et devront avoir quitté les lieux avant 23h45.

3. **Caractéristiques du food truck ou stand petite restauration**

Propositions salées et sucrées, couvrant différents régimes alimentaires. Pop-corn bienvenus compte-tenu de la nature de l'évènement.
Le food truck devra répondre à plusieurs exigences :

- Répondre aux normes en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité,
- Prévoir des rallonges électriques pour se raccorder à l'électricité sur place
- Préciser clairement les prix des produits vendus.

4. **Redevance**

Une redevance de 30 € par demi-journée d'occupation sera perçue par la Ville pour l'occupation d'un espace conformément à la délibération du conseil municipal n°86/2024 du 12 décembre 2024.

5. **Contenu des candidatures**

Tout candidat devra adresser à la direction de l'action culturelle avant le 20 juillet 2025 à 00h00 un dossier contenant les informations suivantes :

- Coordonnées mail et téléphoniques du responsable à contacter,
- Un extrait Kbis du registre des commerces et des sociétés de moins de 3 mois,
- Carte de commerçant,
- Photos du camion et du mobilier éventuel (en indiquant alors la surface globale d'installation souhaitée : camion + mobilier) + liste du matériel utilisé
- Fourniture de la carte des produits vendus avec les tarifs,
- Un courrier signé demandant l'ouverture de débit temporaire de boissons.

Les candidatures pourront être adressées par courriel à l'adresse suivante :
alicia.dagostino@mairie-meudon.fr